

Réponse au rapport du directeur parlementaire du budget (DPB) sur le plafond d'émissions

Le rapport du directeur parlementaire du budget (DPB) confirme ce que l'Alliance nouvelles voies affirme depuis le début : un plafond d'émissions équivaut à un plafonnement de la production.

13 mars 2025

Le rapport du directeur parlementaire du budget (DPB) confirme ce que l'Alliance nouvelles voies affirme depuis le début : un plafond d'émissions équivaut à un plafonnement de la production.

Pour se conformer à la réglementation, le DPB estime que la production devra diminuer de 4,9 % entre 2030 et 2032 par rapport aux projections, ce qui pourrait entraîner la perte de 54 400 emplois et une réduction du PIB nominal de 20,5 milliards de dollars.

Le Canada est confronté à des défis économiques importants : devant la hausse des coûts, la stagnation des revenus et le climat d'incertitude actuel, de nombreuses familles au pays peinent à joindre les deux bouts. Aujourd'hui, l'économie canadienne fait face à une menace encore plus grande en raison de la guerre commerciale en cours avec les États-Unis. L'Alliance réitère au gouvernement du Canada sa demande de renoncer à la réglementation sur les plafonds d'émissions et de privilégier plutôt la mise en place des réformes législatives, fiscales et réglementaires nécessaires pour assurer la viabilité économique de l'industrie pétrolière et gazière du pays.

[RETOUR – TOUTES LES NOUVELLES](#)

